



Bilan de Licence

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	B
Semestre	6	Heures TD	1	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	1	Coefficient	1	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Debarre

Autres enseignants : M. Armengaud, M. Davrius, M. Gervais de Lafond, M. Hubert, M. Lamarche, M. Melemis, M. Rocher, M. Ropars, Mme Clarisse, Mme Lempereur de Saint Pierre, Mme Planchez, Mme Veiga Gomes

Objectifs pédagogiques

Il s'agit pour l'étudiant d'établir un bilan de sa formation en Licence, et au-delà, de préparer la poursuite de ses études. A partir du document établi par chaque étudiant et d'un dialogue, les enseignants les aideront à raisonner les choix envisageables pour le Master et répondront à leurs questions éventuelles sur leur avenir professionnel.

Contenu

Les attendus du bilan licence feront l'objet d'une présentation par l'enseignant responsable le 6 décembre 2019.

Le document d'une vingtaine de pages (textes + documents graphiques) de format A4, est à élaborer de la façon suivante :

- la page de couverture devra comprendre : le titre, les noms et prénoms de l'étudiant, le nom de l'école et l'année universitaire
- le sommaire et la pagination sont obligatoires,
- le CV
- une introduction (1 page maximum) pour présenter la manière dont sera abordé le bilan
- un texte réflexif sur la progression de l'étudiant, les contenus des enseignements suivis et les méthodes pédagogiques qui ont retenu son attention, accompagné de documents graphiques sélectionnés. Ce texte doit permettre de croiser divers enseignements et activités pédagogiques (workshops, voyages d'études, etc.) par le biais d'un ou des questionnements, afin de refléter la manière dont l'étudiant se les est appropriés.
- une bibliographie personnelle d'ouvrages lus et qui ont compté pour l'étudiant durant sa licence.
- une conclusion (1 page maximum) pour évoquer ses perspectives d'avenir (choix en cycle master, centres d'intérêt, réorientation, année de césure, etc.)

Les étudiants qui souhaitent bénéficier d'une année de césure intégreront au bilan leur demande qui sera étudiée par les enseignants, la décision revenant au directeur de l'ENSAPM.

Les étudiants qui sont en mobilité à l'étranger devront produire le même type de document, en évoquant en plus la période dans l'établissement d'accueil à l'étranger.

Mode d'évaluation

Les jurys sont composés de deux enseignants (un de projet + un d'un autre enseignement - R6 ou autre) qui recevront chacun une vingtaine d'étudiants dans une après-midi, par groupe de 5 ou 6 étudiants, pour des échanges plus riches.

Travaux requis

Un document d'une vingtaine de pages (textes + documents graphiques) de format A4, est à élaborer de la façon déjà décrite dans la partie 'contenu'